

Résolu: De prier l'Architecte de voir à ce que les travaux soient faits conformément au plan.

M. le Commissaire Hébert laisse son siège.

14.—(22586) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur l'avis donné à la Cité de Montréal, par la "Montreal Public Service Corporation", de son intention d'ériger des poteaux sur le côté Est de la rue des Seigneurs, au Sud de la rue William, et sur le côté Sud de la rue du Bassin, à l'Ouest de la rue des Seigneurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi de l'autorisation demandée, aux conditions mentionnées dans ledit rapport, pour ce qui concerne les poteaux à être érigés sur le côté Nord de la rue du Bassin, et de refuser la permission de poser des poteaux sur le côté Est de la rue des Seigneurs.

15.—(22601) Soumis un protêt, signifié à la Cité par le Notaire Hamelin, à la réquisition du Dr Joseph Thauvette, au sujet du changement de niveau de la rue Déséry.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

16.—(22593) Soumis un protêt, signifié à la Cité de Montréal, par le Notaire Guimond, à la réquisition de M. A. Yale et de Mlle Marie Lacombe, concernant la construction d'un égout, à travers leurs propriétés, sur le Chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

M. le Commissaire Hébert reprend son siège.

17.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que la résolution du 28 août 1914, concernant le pavage de la surface de certaines rues, soit amendée, en en retranchant la partie se rapportant à l'avenue du Parc, entre les avenues des Pins et Mont-Royal, et que le Notaire de la Ville reçoive instructions de modifier les contrats en conséquence.

18.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant une liste de travaux, dont il recommande la non-exécution ou la cessation entraînant une dépense d'environ deux millions de dollars.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de ne pas commencer ou d'arrêter les travaux mentionnés dans ladite liste.

19.—Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, transmettant une liste de travaux, au montant de \$50,599, lesquels peuvent être remis à l'an prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que les travaux mentionnés audit rapport soient suspendus jusqu'à nouvel ordre.

20.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$19,000 pour l'installation d'une nouvelle pompe, à la station de pompage de l'avenue Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que l'exécution de cette entreprise soit suspendue jusqu'à nouvel ordre.

21.—Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant que M. P. J. Wayland soit nommé gardien du Refuge Meurling, en remplacement de M. Gaudreau, destitué.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

Resolved: That the Architect be requested to see that the works are performed according to the plan.

Commissioner Hébert left his seat.

14.—(22586) Submitted a report from the Asst. Chief Engineer on the notice given to the City of Montreal by the Montreal Public Service Corporation, of its intention to erect poles on the East side of Des Seigneurs street, south of William street, and on the south side of Basin street, west of Des Seigneurs street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the permission sought for be granted on the conditions mentioned in said report, as regards the poles to be erected on the south side of Basin street and that permission to erect poles on the east side of Des Seigneurs street be refused.

15.—(22601) Submitted a report, served upon the City by Mr. Hamelin, N. P., at the request of Dr. Joseph Thauvette, anent the change of level of Déséry street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

16.—(22593) Submitted a protest served upon the City of Montreal by Mr. Guimond, N. P., at the request of Mr. A. Yale and Miss Marie Lacombe, anent the construction of a sewer across their properties, on Côte-des-Neiges Road.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

Commissioner Hébert retook his seat.

17.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 28th August 1914, concerning the paving of the surface of certain streets, be amended, by striking out that part concerning Park avenue, between Pine and Mount-Royal avenues, and that the City Notary be instructed to modify the contracts accordingly.

18.—Submitted a report from the Chief Engineer, transmitting a list of works the non-execution or the discontinuation of which he recommends said works involving an expenditure of about two million dollars.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report and to give instructions to the Chief Engineer not to commence or to discontinue the works mentioned in said list.

19.—Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, transmitting a list of works, to the amount of \$50,599, which are to be postponed until next year.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the works mentioned in said report be suspended until further orders.

20.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that an appropriation of \$19,000 be voted for the erection of a new pump, at the Papineau avenue Pumping Station.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the execution of said work be suspended until further order.

21.—Submitted a report from the Director of Municipal Assistance, approved by His Worship the Mayor, recommending that Mr. P. J. Wayland be appointed caretaker at the Meurling Refuge, vice Mr. Gaudreau, who has been dismissed.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report.